

PROGRAMME D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Pour jeune adulte avec des
troubles psychiques débutants



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Présentation

L'Unité de psychiatrie du jeune adulte (UPJA) a été développée pour des personnes de 18 à 25 ans présentant des troubles psychiques débutants. En effet, ces derniers peuvent évoluer vers une pathologie chronique et parfois grave. Or une intervention précoce et des traitements adaptés favorisent une meilleure évolution à long terme.

Quelle prestation ?

Le programme d'intégration communautaire de l'UPJA propose des soins personnalisés au cours d'un séjour allant jusqu'à trois mois dans une résidence thérapeutique en ville. Il est suivi d'une prise en charge ambulatoire en hôpital de jour ou en consultation.

Le programme associe des entretiens médicaux et infirmiers avec la ou le jeune adulte seul ou en présence de la famille. Il offre des activités individuelles et en groupe, ainsi qu'un accompagnement dans les activités quotidiennes et les démarches sociales. Un accent particulier est mis sur le soutien à l'emploi ou aux études avec l'appui de coachs professionnels et professionnelles.

Pour qui ?

Le programme s'adresse aux personnes dont les troubles psychiques nécessitent un travail de réhabilitation favorisant une insertion sociale et professionnelle. Il est indiqué lorsque :

- ▶ le maintien en milieu hospitalier ne présente plus de bénéfice thérapeutique suffisant
- ▶ une hospitalisation n'est pas indispensable et qu'une prise en soin alternative est souhaitable
- ▶ une séparation avec l'environnement social et ou familial est nécessaire afin de favoriser une adhésion aux soins
- ▶ le trouble psychique a un impact important sur le fonctionnement social, notamment en situation de psychose débutante.

Pourquoi ?

Le programme vise d'une part à consolider l'état psychique de la ou du jeune. De l'autre, il l'aide à trouver sa place dans la communauté en développant ses compétences interactionnelles et ses habiletés sociales.

Où ?

Le programme se situe dans une villa à Champel qui peut accueillir jusqu'à huit personnes en résidence thérapeutique. Cette situation idéale pour une offre de soins orientée vers la communauté favorise les échanges et le partage dans un contexte de réalité et de vie quotidienne. Le charme et la particularité du lieu contribuent aussi à la convivialité et au sentiment de sécurité des jeunes adultes.

Comment ?

Les demandes d'admission viennent des différentes structures du réseau de soins psychiatriques : unités hospitalières, centres ambulatoires, équipe mobile, médecin de ville, etc.

Une prise de contact se fait dans le cadre d'un entretien avec la ou le jeune comprenant une visite de la villa et une présentation du fonctionnement du programme. Une ébauche des objectifs à court terme est également définie lors de cette rencontre. L'intégration au programme peut être progressive, si nécessaire.

Equipe pluridisciplinaire

L'équipe du programme se compose de :

- ▶ médecin
- ▶ infirmiers et infirmières
- ▶ ergothérapeute
- ▶ assistant ou assistante sociale
- ▶ coachs pour l'emploi et la formation
- ▶ intendant ou intendante de maison.

Le programme d'intégration communautaire est rattaché à l'Unité de psychiatrie du jeune adulte du Département de psychiatrie.

Pour en savoir plus

➤ www.hug.ch/specialites-psychiatriques/unite-psychiatrie-du-jeune-adulte-upja



INFO

Facturation

Ce programme est remboursé dans les prestations de base de l'assurance maladie (LAMal) sous déduction de la franchise et de la participation (10% des frais).

Informations pratiques

Juin 2022

Contact

24h/24 (sauf entre le vendredi 18h et le dimanche 17h)

Equipe infirmière

📞 079 553 68 03

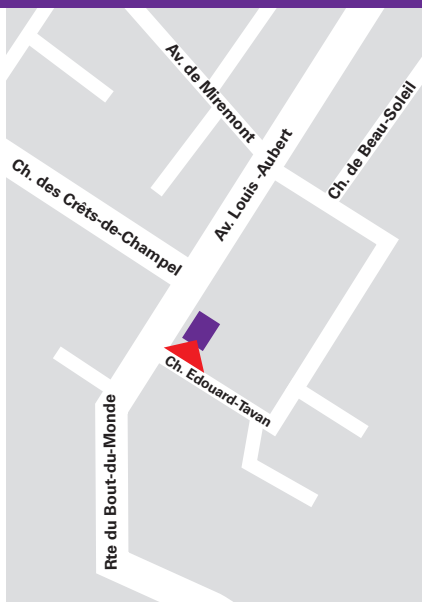
📠 022 372 25 75

Programme d'intégration communautaire

Chemin Edouard-Tavan 1
Crêts-de-Champel
1206 Genève

Accès

Bus 3 et 21, arrêt
« Crêts-de-Champel »



Cette brochure a été réalisée par le Service des spécialités psychiatriques et l'Unité de psychiatrie du jeune adulte en collaboration avec la Direction de la communication.